

Bénin : Unique Mandat de Vérité

Pierre S. Adjété
Québec, Canada

Les choses vont rondement bien au Bénin, juste à côté de nous, Togolaises et Togolais, à côté du pays où personne ne sait où l'on se dirige. Avec une détermination sans équivoque, tambours battant, canons tonnant, essentiellement devant son peuple plutôt qu'avec d'autres chefs d'État, Patrice Talon a prêté serment, prononcé court discours, formé gouvernement bien ramassé, et s'est mis au travail. Rien qu'à travers les termes clairs des dénominations ministérielles, on note un souci de cohésion et d'efficacité. Évidemment, Patrice Talon s'est donné une seule chance de faire l'unique mandat de sa première impression. L'Afrique a tant besoin de si bons exemples.

Deux fonctions de ministre d'État ressortent amplement pour soutenir la preuve, par compétence et professionnalisme, promise par le chef de l'État béninois. Ainsi, Pascal Koupaki retrouve un rôle de coordination au poste de Secrétaire général à la présidence de la République; une responsabilité de choix qu'il avait assumée aux côtés d'Alassane Dramane Ouattara au Fonds monétaire international à Washington et en tant que premier ministre présomptif de Boni Yayi pendant plusieurs années. Sans surprise ni confusion, Abdoulaye Bio Tchané, ancien directeur Afrique de la Banque mondiale est clairement responsable du plan et du développement du Bénin, un objectif vital.

À part la représentation féminine qui semble être étonnamment anémique –trois seulement sur vingt et une personnes, comme si le président Talon ne s'y était pas assez bien préparé, la conception même des différentes responsabilités ministérielles est concise et tellement millimétrée que les Lettres de mission devraient être claires pour chaque personne appelée à la tâche gouvernementale. Et tout cela vaut la peine de s'y arrêter :

1. Ministre d'État chargé du Développement : **Abdoulaye Bio Tchané**
2. Ministre d'État, Secrétaire général à la présidence de la République : **Pascal Irénée Koupaki**
3. Ministre de l'Intérieur : **Sacca Lafia**
4. Ministre délégué auprès du président de la République chargé de la Défense : **Candide Azannaï**
5. Ministre de la Justice : **Joseph Djogbénou**
6. Ministre des Sports : **Oswald Homeky**
7. Ministre des Finances : **Romuald Wadagni**
8. Ministre de la Santé : **Seidou Allassane**
9. Ministre de la Culture et du Tourisme : **Ange Nkoué**
10. Ministre de l'Agriculture : **Delphin Koudandé**
11. Ministre du Commerce et de l'Industrie : **Lazare Séhouéto**
12. Ministre des Affaires étrangères : **Aurelien Agbénonci**
13. Ministre de l'Enseignement primaire : **Karimou Salimane**
14. Ministre de l'Énergie : **Jean-Claude Houssou**
15. Ministre de la Communication et des Tic : **Rafiatou Monrou**
16. Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique : **Marie-Odile Attanasso**
17. Ministre des Enseignements secondaire, technique et de la Formation professionnelle : **Lucien Kokou**
18. Ministre de la Décentralisation et de la Gouvernance locale : **Barnabé Dassigli**
19. Ministre du Travail, de la Fonction publique et des Affaires sociales : **Adidjatou Mathys**
20. Ministre des Infrastructures et des Transports : **Hervé Hehomey**
21. Ministre du cadre de vie et du Développement durable : **José Didier Tonato**

La promesse de « Rupture » lors des élections autant que le « Nouveau Départ » dans la gouvernance ont aidé à balayer les lieux et faire de la place aussi bien aux anciens qu'aux jeunes loups pétris de compétences et de volonté. C'est le cas du tout nouveau ministre des Finances, Romuald Wadagni jusqu'à maintenant

gestionnaire associé chez Deloitte France en service à Kinshasa, ou encore l'ingénieur Jean-Claude Houssou, nouveau ministre de l'Énergie et jusqu'alors au service d'Électricité de France (EDF) comme chef des projets « Accès à l'Énergie dans les pays en développement ». Et, Romuald Wadagni, Jean-Claude Houssou comme les « vieux jeunes » Abdoulaye Bio Tchané et Pascal Koupaki sont bien connus au Togo et ailleurs.

Vision... Compétences... Atouts

Nul n'a donc besoin d'être Béninois pour exprimer sa satisfaction en ces moments où un chef d'État africain exprime clairement une vision, et met en place un dispositif approprié de gouvernance pour mettre en œuvre ses idées. Sans avoir commencé son mandat, Patrice Talon l'a déjà réussi : il connaît sa destination pour l'avoir énoncé clairement et publiquement; ainsi tous les vents ne peuvent que lui être favorables, car il saura les mettre au service de son engagement :

« Faisant avec vous le constat du parcours exceptionnel qui est le nôtre, je voudrais reconnaître et saluer l'ancrage démocratique du Bénin qui prouve ainsi, à nouveau, sa capacité à surmonter les défis qui se sont toujours présentés à lui. Cependant, au plan économique et social, ainsi que de la jouissance des libertés individuelles l'état des lieux n'est guère reluisant. L'urgence, est donc aux réformes politiques, à la restructuration de l'économie nationale, à la reconstitution du tissu social en redonnant confiance à nos citoyens et la restauration de la crédibilité de notre pays. Certes, la tâche paraît immense, mais ce n'est pas œuvre impossible si les actions à entreprendre s'appuient sur une vision claire ainsi que sur les compétences et les atouts dont nous disposons. C'est pourquoi je ferai de mon mandat unique, une exigence morale en exerçant le pouvoir d'état avec dignité et simplicité. Je m'acquitterai de mes devoirs de président de la République avec humilité, abnégation et sacrifice pour le bien-être de tous. De la nation, je garderai toujours présent à l'esprit la conviction qu'elle est une et indivisible, étant persuadé que notre pays ne sera fort que s'il reste uni. »

Nul n'a besoin d'être Béninois pour exprimer sa fierté. Qui plus, la confirmation d'un seul mandat dans le voisinage immédiat de l'incorrigible Togo où le cafouillage, la peur, la répression, le copinage, les illusions, les renoncements et les tergiversations sont la règle. Il n'y a aucun mal à être exigeants vis-à-vis de nos dirigeants. Surtout dans le cas particulier du Togo où le pouvoir est confisqué sans que son titulaire sache trop quoi en faire de potables et de constructifs?

Pour Patrice Talon, l'état politique du Bénin après les dix années cahoteuses de Boni Yayi –longtemps tenté par le changement de la Constitution, lui impose des réformes solides pour remettre la démocratie béninoise dans son siège exemplaire de leader. Faire un seul mandat et retourner à ses affaires participe de cette volonté de consolidation de la démocratie au Bénin. Patrice Talon ne s'y trompe nullement pas dans les premiers mots de son discours d'investiture.

Parce que la vérité politique est reine en ce Bénin qui se déploie sous nos yeux, ses résultats ne peuvent être que satisfaisants, ses acteurs revalorisés, ses critiques indulgentes, ses citoyens fiers contributeurs, ses réformes bienvenues, et l'éthique politique saluée. C'est ce que nous faisons! Un mandat, et chacun ramassera ses clics et ses claques pour aller voir ailleurs, retourner à ses moutons professionnels, ou encore donner une autre et respectable posture à ses ambitions politiques. Tout cela, tout cet exemple, juste à côté du Togo.